



No de résolution  
ou annotation

## Municipalité de Saint-Édouard

Extrait du procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil municipal de la municipalité de Saint-Édouard, tenue le 6 juin 2016 à la salle du Conseil, située au 405C, Montée Lussier, à Saint-Édouard, à laquelle étaient présents Messieurs les conseillers Gaétan Boulerice, Sylvain Seyer, Daniel Racette et Alain Poissant. Étaient absents Madame la conseillère Annie Lussier et Monsieur le conseiller Claude Poissant.

Formant quorum sous la présidence de Monsieur Ronald Lécuyer, maire. La directrice générale et secrétaire- trésorière, Madame Christine Tremblay était présente la séance débute à 20 h.

1. Ouverture de la séance
2. Moment de recueillement
3. Lecture de l'ordre du jour
4. Adoption de l'ordre du jour
5. Période de questions du public
6. Dépôt de la correspondance du mois
7. **LÉGISLATION**
  - 7.1 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 2 mai 2016
8. **FINANCES ET ADMINISTRATION**
  - 8.1 Paiement de la liste de comptes fournisseurs du mois
  - 8.2 Nomination du chef d'équipe-journalier-opérateur
  - 8.3 Autorisation à la directrice générale d'afficher une offre d'emploi pour le poste de journalier-opérateur
  - 8.4 Autorisation au maire pour participer au Congrès de la Fédération Québécoise des Municipalités (FQM)
  - 8.5 Demande de modifications au programme d'aide à l'entretien du réseau routier local
9. **GESTION DU MATÉRIEL ET DES IMMEUBLES**
  - 9.1 Responsable de la gestion du matériel et des immeubles - Le conseiller, Monsieur Daniel Racette
10. **GESTION DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE**
  - 10.1 Comité du service de la sécurité incendie- Le conseiller, Monsieur Gaétan Boulerice
  - 10.2 Comité du trio du service de la sécurité incendie- Le conseiller, Monsieur Gaétan Boulerice
  - 10.3 Comité de parrainage Sûreté du Québec - Le conseiller, Monsieur Claude Poissant
11. **GESTION DU RÉSEAU ROUTIER**
  - 11.1 Responsable de la gestion du réseau routier - Le maire, Monsieur Ronald Lécuyer
  - 11.2 Autorisation de travaux en régie d'entretien sur le rang St-Georges et la rue Cloutier
12. **GESTION DES LOISIRS ET DE LA FAMILLE**
  - 12.1 Comité de gestion des loisirs et de la famille – Le conseiller, Monsieur Sylvain Seyer
  - 12.2 Appui à la MRC pour la demande d'aide financière relative à la démarche régionale de la Politique familiale et la Politique Municipalité amie des aînées (MADA) et abrogation de la résolution no 15-08-142
13. **GESTION DE L'ENVIRONNEMENT ET DE L'ASSAINISSEMENT DES EAUX USÉES**
  - 13.1 Responsable de la gestion de l'environnement et de l'assainissement des eaux usées-Le conseiller, Monsieur Alain Poissant
  - 13.2 Abrogation de la résolution numéro 16-04-070 et octroi d'un mandat pour la rédaction et la représentation d'une demande d'exclusion auprès de la CPTAQ
  - 13.3 Demande d'appui à la CPTAQ pour la Ferme GER L'Écuyer Inc
14. **GESTION DE LA BIBLIOTHÈQUE ET DE LA CULTURE**
  - 14.1 Comité de la bibliothèque et de la culture – La conseillère, Madame Annie Lussier
15. **GESTION DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION**
  - 15.1 Responsable de la gestion des technologies de l'information – La conseillère, Madame Annie Lussier
16. **PÉRIODE DE QUESTIONS**
17. **VARIA**
18. **CLÔTURE DE LA SÉANCE**



No de résolution  
ou annotation

### 16-06-091 Adoption de l'ordre du jour

**IL EST PROPOSÉ PAR** le conseiller Gaétan Boulerice **ET RÉSOLU** à l'unanimité des conseillers présents **D'ADOPTER** l'ordre du jour de la séance ordinaire du 6 juin 2016 en modifiant le point 11.2 « Autorisation de travaux d'épandage d'asphaltes recyclés sur le rang St-Georges et la rue Cloutier » par « Autorisation de travaux en régie d'entretien sur le rang St-Georges et la rue Cloutier ».

Vote des membres du conseil :				PROPOSEUR (P)	VOTE POUR (O)	
				ABSENT (A)	VOTE CONTRE (N)	
# 1 Annie Lussier	A	# 5 Daniel Racette	O			
# 2 Gaétan Boulerice	P	# 6 Alain Poissant	O			
# 3 Claude Poissant	A	Maire :				√
# 4 Sylvain Seyer	O	Maire suppléant :				
				ADOPTE A L'UNANIMITE		
				ADOPTE A LA MAJORITE		
				REJETE		

**3 personnes sont présentes dans la salle**

### Période de questions du public

#### **Monsieur Serge Boulerice domicilié au 628, rang des Sloan**

- Monsieur Boulerice voudrait savoir s'il y a beaucoup de résidences qui n'ont pas de fosses septiques.
  - Monsieur le maire mentionne que Véronic Vachon, l'inspectrice municipale lui donnera des nouvelles du nombre. De plus, le Conseil se rencontrera sous peu pour prendre des actions auprès des résidents non conformes afin d'appliquer la loi du Q2R22.

### Dépôt de la correspondance du mois

#### 16-06-092 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 2 mai 2016

**IL EST PROPOSÉ PAR** le conseiller Gaétan Boulerice **ET RÉSOLU** à l'unanimité des conseillers présents **D'ADOPTER** le procès-verbal de la séance ordinaire du 2 mai 2016, tel que rédigé.

Vote des membres du conseil :				PROPOSEUR (P)	VOTE POUR (O)	
				ABSENT (A)	VOTE CONTRE (N)	
# 1 Annie Lussier	A	# 5 Daniel Racette	O			
# 2 Gaétan Boulerice	P	# 6 Alain Poissant	O			
# 3 Claude Poissant	A	Maire :				√
# 4 Sylvain Seyer	O	Maire suppléant :				
				ADOPTE A L'UNANIMITE		
				ADOPTE A LA MAJORITE		
				REJETE		

#### 16-06-093 Paiement de la liste des comptes fournisseurs du mois

**CONSIDÉRANT QUE** la directrice générale, en vertu du règlement n° 150 sur la délégation des compétences et les règles de contrôle et de suivi budgétaire, doit préparer et déposer périodiquement au Conseil, lors d'une séance ordinaire, un rapport des dépenses qu'il a autorisé;

**IL EST PROPOSÉ PAR** le conseiller Daniel Racette **ET RÉSOLU** à l'unanimité des conseillers présents **D'ACCEPTER** l'inclusion des dépenses autorisées à la liste des comptes du mois et **D'APPROUVER** le paiement des factures correspondantes totalisant une somme de 55 691.51 \$;

**ET QUE** ce rapport soit classé sous le numéro **2016-05** et considéré comme faisant partie intégrante de la présente résolution.

Vote des membres du conseil :				PROPOSEUR (P)	VOTE POUR (O)	
				ABSENT (A)	VOTE CONTRE (N)	
# 1 Annie Lussier	A	# 5 Daniel Racette	P			
# 2 Gaétan Boulerice	O	# 6 Alain Poissant	O			
# 3 Claude Poissant	A	Maire :				√
# 4 Sylvain Seyer	O	Maire suppléant :				
				ADOPTE A L'UNANIMITE		
				ADOPTE A LA MAJORITE		
				REJETE		

#### 16-06-094 Nomination du chef d'équipe-journalier-opérateur

**CONSIDÉRANT** la démission de monsieur Sylvain Leblanc;

**CONSIDÉRANT QUE** que monsieur Eric Martel occupant le poste de journalier-opérateur a suscité un intérêt pour le poste de chef d'équipe-journalier-opérateur;

**CONSIDÉRANT** les recommandations de la direction générale;



No de résolution  
ou annotation

**IL EST PROPOSÉ PAR** le conseiller Sylvain Seyer **ET RÉSOLU** à l'unanimité des conseillers présents; **D'EMBAUCHER** sous probation monsieur Eric Martel comme chef d'équipe-journalier-opérateur;

**QU'UNE** période probatoire de 6 mois suivant l'embauche s'applique;

**QU'UNE** évaluation du rendement soit réalisée subséquemment à cette période de probation;

**ET QU'UNE** recommandation soit formulée au Conseil municipal afin de réaliser son embauche permanente ou non.

Vote des membres du conseil :				PROPOSEUR (P)	VOTE POUR (O)
				ABSENT (A)	VOTE CONTRE (N)
# 1 Annie Lussier	A	# 5 Daniel Racette	O	ADOPTE A L'UNANIMITE	✓
# 2 Gaétan Boulerice	O	# 6 Alain Poissant	O	ADOPTE A LA MAJORITE	
# 3 Claude Poissant	A	Maire :		REJETE	
# 4 Sylvain Seyer	P	Maire suppléant :			

**16-06-095 Autorisation à la directrice générale d'afficher une offre d'emploi pour le poste de journalier-opérateur**

**CONSIDÉRANT** la nécessité de combler le poste de journalier-opérateur de manière permanente suite à la nomination de monsieur Eric Martel au poste de chef d'équipe-journalier-opérateur;

**IL EST PROPOSÉ PAR** le conseiller Alain Poissant **ET RÉSOLU** à l'unanimité des conseillers présents **D'AUTORISER** la directrice générale à afficher une offre d'emploi pour l'embauche d'un journalier-opérateur.

Vote des membres du conseil :				PROPOSEUR(P)	VOTE POUR (O)
				ABSENT (A)	VOTE CONTRE (N)
# 1 - Annie Lussier	A	# 5 - Daniel Racette	O	ADOPTE A L'UNANIMITE	✓
# 2 - Gaétan Boulerice	O	# 6 - Alain Poissant	P	ADOPTE A LA MAJORITE	
# 3 - Claude Poissant	A	Maire :		REJETE	
# 4 - Sylvain Seyer	O	Maire suppléant :			

**16-06-096 Autorisation au maire pour participer au Congrès de la Fédération Québécoise des Municipalités (FQM)**

**CONSIDÉRANT QUE** le 75<sup>ième</sup> congrès annuel de la FQM se tiendra entre le 29 septembre et le 1<sup>er</sup> octobre 2016 au Centre des Congrès de Québec sous le thème *Les Régions, phares de notre avenir*;

**CONSIDÉRANT QUE** le Congrès accueillera plus de 2000 congressistes et de nombreux ateliers pertinents pour aider les élus municipaux dans leur prise de décision;

**CONSIDÉRANT QUE** le Congrès traitera sur des enjeux actuels et majeurs nécessitant l'apport des élus municipaux;

**CONSIDÉRANT QUE** la participation des élus municipaux à cet évènement est très avantageux pour la Municipalité;

**CONSIDÉRANT QUE** l'inscription de monsieur Sylvain Seyer a été annulée pour le Congrès 2015 et que le crédit a été accordé pour une inscription en 2016;

**IL EST PROPOSÉ PAR** le conseiller Sylvain Seyer **ET RÉSOLU** à l'unanimité des conseillers présents **D'AUTORISER** la participation du maire Ronald Lécuyer pour un montant total de 910.00 \$ plus taxes porté au crédit disponible de 799,08 \$;

**QUE** les frais encourus pour l'activité soit présentés avec pièces justificatives;

**ET QUE** la balance de cette dépense soit payée à même le budget de fonctionnement.

Vote des membres du conseil :				PROPOSEUR (P)	VOTE POUR (O)
				ABSENT (A)	VOTE CONTRE (N)
# 1 Annie Lussier	A	# 5 Daniel Racette	O	ADOPTE A L'UNANIMITE	✓
# 2 Gaétan Boulerice	O	# 6 Alain Poissant	O	ADOPTE A LA MAJORITE	
# 3 Claude Poissant	A	Maire :		REJETE	
# 4 Sylvain Seyer	P	Maire suppléant :			

**16-06-097 Demande de modifications au programme d'aide à l'entretien du réseau routier local**

**CONSIDÉRANT QUE** le programme d'aide à l'entretien du réseau routier local (PAERRL) a été mis sur pied en avril 1993, suite à une décision gouvernementale visant à rétrocéder la gestion du réseau routier local aux municipalités ;



No de résolution  
ou annotation

**CONSIDÉRANT QUE** le programme distribue des compensations aux municipalités pour aider à couvrir les frais encourus pour l'entretien courant et préventif des routes locales;

**CONSIDÉRANT QUE** les travaux admissibles excluent maintenant, l'entretien des chemins hivernal, un critère d'admissibilité dans le passé;

**CONSIDÉRANT QUE** ces montants font partie intégrante des budgets des petites municipalités;

**CONSIDÉRANT QUE** le balayage et le nettoyage de la chaussée ainsi que le déneigement devraient se qualifier comme travaux admissibles au programme d'aide à l'entretien du réseau local;

**CONSIDÉRANT QUE** les petites municipalités ne possèdent pas de budgets substantiels pour l'entretien des chemins tel que décrit dans les modalités d'application du programme de 2016 et que l'atteinte du critère de 90%, approuvé par le ministère comme travaux admissibles sans inclure le déneigement est difficilement atteignable;

**CONSIDÉRANT QUE** ce programme n'a jamais été bonifié ;

**IL EST PROPOSÉ PAR** le conseiller Gaétan Boulerice **ET RÉSOLU** à l'unanimité des conseillers présents **DE** demander au ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports de reconsidérer la décision d'exclure l'entretien des chemins d'hiver dans la reddition de comptes; **DE** demander à la MRC des Jardins-de-Napierville de nous appuyer dans ce dossier, et que notre MRC demande aux MRC avoisinantes d'appuyer les petites municipalités sur leurs territoires.

Vote des membres du conseil :				PROPOSEUR (P)	VOTE POUR (O)
#	Prénom	Présence (A/O)	#	Nom	Présence (A/O)
# 1	Annie Lussier	A	# 5	Daniel Racette	O
# 2	Gaétan Boulerice	P	# 6	Alain Poissant	O
# 3	Claude Poissant	A	Maire :		
# 4	Sylvain Seyer	O	Maire suppléant :		
				ADOPTÉ A L'UNANIMITE	✓
				ADOPTÉ A LA MAJORITE	
				REJETÉ	

#### GESTION DU MATÉRIEL ET DES IMMEUBLES

**Responsable de la gestion du matériel et des immeubles - Le conseiller, Monsieur Daniel Racette**

- Aucun commentaire ce mois-ci

#### GESTION DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE

**Comité du service de la sécurité incendie- Le conseiller, Monsieur Gaétan Boulerice**

- Monsieur Boulerice mentionne que les tests de mécanique sur tous les véhicules ont été effectués et tout est correct.

**Comité du trio du service de la sécurité incendie- Le conseiller, Monsieur Gaétan Boulerice**

- Monsieur Gaétan Boulerice mentionne que le processus d'embauche du préventionniste à risques élevés est à 50 % réalisé. La Ville de Candiac nous accompagne dans le processus.

**Comité de parrainage Sûreté du Québec - Le conseiller, Monsieur Claude Poissant**

- Absent

#### GESTION DU RÉSEAU ROUTIER

**Responsable de la gestion du réseau routier - Le maire, Monsieur Ronald Lécuyer**

- Monsieur Lécuyer mentionne que l'asphalte et le gravier que nous étions supposés avoir de la compagnie Sintra a avorté.

#### 16-06-097 Demande de modifications au programme d'aide à l'entretien du réseau routier local

**CONSIDÉRANT QUE** le programme d'aide à l'entretien du réseau routier local (PAERRL) a été mis sur pied en avril 1993, suite à une décision gouvernementale visant à rétrocéder la gestion du réseau routier local aux municipalités ;

**CONSIDÉRANT QUE** le programme distribue des compensations aux municipalités pour aider à couvrir les frais encourus pour l'entretien courant et préventif des routes locales;

**CONSIDÉRANT QUE** les travaux admissibles excluent maintenant, l'entretien des chemins hivernal, un critère d'admissibilité dans le passé;

**CONSIDÉRANT QUE** ces montants font partie intégrante des budgets des petites municipalités;



No de résolution  
ou annotation

**CONSIDÉRANT QUE** le balayage et le nettoyage de la chaussée ainsi que le déneigement devraient se qualifier comme travaux admissibles au programme d'aide à l'entretien du réseau local;

**CONSIDÉRANT QUE** les petites municipalités ne possèdent pas de budgets substantiels pour l'entretien des chemins tel que décrit dans les modalités d'application du programme de 2016 et que l'atteinte du critère de 90%, approuvé par le ministère comme travaux admissibles sans inclure le déneigement est difficilement atteignable;

**CONSIDÉRANT QUE** ce programme n'a jamais été bonifié ;

**IL EST PROPOSÉ PAR** le conseiller Gaétan Boulerice **ET RÉSOLU** à l'unanimité des conseillers présents **DE** demander au ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports de reconsidérer la décision d'exclure l'entretien des chemins d'hiver dans la reddition de comptes; **DE** demander à la MRC des Jardins-de-Napierville de nous appuyer dans ce dossier, et que notre MRC demande aux MRC avoisinantes d'appuyer les petites municipalités sur leurs territoires.

Vote des membres du conseil :				PROPOSEUR (P)	VOTE POUR (O)
#	INITIALES	NOM	INITIALES	ABSENT (A)	VOTE CONTRE (N)
# 1	A	Annie Lussier	O		
# 2	P	Gaétan Boulerice	O		
# 3	A	Claude Poissant			
# 4	O	Sylvain Seyer			
		Maire :			
		Maire suppléant :			
				ADOPTE A L'UNANIMITE	√
				ADOPTE A LA MAJORITE	
				REJETE	

#### GESTION DES LOISIRS ET DE LA FAMILLE

**Comité de gestion des loisirs et de la famille – Le conseiller, Monsieur Sylvain Seyer**

- Monsieur Seyer informe qu'un membre du comité des Loisirs a démissionné. Donc, le comité n'a plus quorum. Il va falloir trouver d'autres bénévoles.

#### 16-06-099 Appui à la MRC pour la demande d'aide financière relative à la démarche régionale de la Politique familiale et la Politique Municipalité amie des aînées (MADA) et abrogation de la résolution no 15-08-142

**CONSIDÉRANT QUE** la municipalité souhaite se doter d'une Politique familiale municipale et/ou d'une politique MADA et participer au processus régional issu de la MRC;

**CONSIDÉRANT QUE** le processus favorise notamment la mobilisation des acteurs du milieu, des familles et de la communauté tout entière afin de favoriser les partenariats, le renforcement des stratégies et des actions locales, la revitalisation d'une communauté, la valorisation de la MRC en tant que milieu de vie attrayant et agréable et le développement du sentiment d'appartenance, de solidarité et d'entraide;

**CONSIDÉRANT QUE** les politiques familiales et des aînées ratissent large : loisir, culture, sécurité, aménagement du territoire, habitation, transport, vie communautaire, saines habitudes de vie, administration municipale, environnement, la communication, l'accueil des nouveaux résidents, l'accessibilité et la proximité des services;

**CONSIDÉRANT QUE** le processus tiendra compte des politiques familiales des MADA, de la politique culturelle, de la politique de développement social ainsi que des planifications stratégiques et des plans d'action des tables de concertation (Profil santé, Jardin Par enfant, Table Petite Enfance Périnatalité Jardin-du-Québec, Table jeunesse Jardin-du-Québec, Table des aînées Jardins-de-Napierville, etc.);

**IL EST PROPOSÉ PAR** le conseiller Daniel Racette **ET RÉSOLU** à l'unanimité des conseillers **D'ABROGER** la résolution no 15-08-142 **D'APPUYER** la demande d'aide financière de la MRC Jardins-de-Napierville pour la réalisation d'une politique familiale municipale régionale afin que la municipalité de St-Édouard participe à la réalisation d'une politique familiale municipal et/ou d'une politique municipalité Amie Des Aînées **QUE** la conseillère Annie Lussier soit désignée, à titre de responsable des questions familiales (RQF) **QUE** la conseillère Annie Lussier soit désignée à titre de responsable des questions relatives aux aînées (RQA).

Vote des membres du conseil :				PROPOSEUR (P)	VOTE POUR (O)
#	INITIALES	NOM	INITIALES	ABSENT (A)	VOTE CONTRE (N)
# 1	A	Annie Lussier	P		
# 2	O	Gaétan Boulerice	O		
# 3	A	Claude Poissant			
# 4	O	Sylvain Seyer			
		Maire :			
		Maire suppléant :			
				ADOPTE A L'UNANIMITE	√
				ADOPTE A LA MAJORITE	
				REJETE	

#### GESTION DE L'ENVIRONNEMENT ET DE L'ASSAINISSEMENT DES EAUX USÉES

**Responsable de la gestion de l'environnement et de l'assainissement des eaux usées- Le conseiller, Monsieur Alain Poissant**

- Aucun commentaire ce mois-ci



No de résolution  
ou annotation

**16-06-100 Abrogation de la résolution numéro 16-04-070 et octroi d'un mandat pour la rédaction et la représentation d'une demande d'exclusion auprès de la Commission de protection du territoire agricole du Québec (C.P.T.A.Q)**

**CONSIDÉRANT QUE** le plan d'urbanisme numéro 2015-258 de la municipalité de Saint-Édouard délimite une zone de développement prioritaire;

**CONSIDÉRANT QUE** les objectifs énoncés dans le plan d'urbanisme numéro 2015-258 mentionnent la nécessité de mettre en valeur et de développer le noyau villageois;

**CONSIDÉRANT QUE** le secteur visé pour le développement du noyau villageois comporte un zonage agricole protégé, soit un zonage vert;

**CONSIDÉRANT QUE** le développement résidentiel ne peut se faire que sur une zone blanche;

**CONSIDÉRANT QUE** l'article 65 de la loi sur la protection du territoire et des activités agricoles, chapitre P-41.1 doit être respecté pour déposer un projet d'exclusion;

**CONSIDÉRANT QUE** ce projet d'exclusion nécessite une expertise en urbanisme pour être mené à terme;

**CONSIDÉRANT QUE** la firme le *Groupe Accord* a déposé une soumission au montant de 3 500 \$ plus taxes sur une base forfaitaire;

**CONSIDÉRANT QUE** la direction générale signera une entente avec le promoteur désigné relativement à la demande d'exclusion auprès de la C.P.T.A.Q.;

**CONSIDÉRANT QUE** le promoteur désigné assumera totalement la dépense occasionnée par cette demande d'exclusion;

**IL EST PROPOSÉ PAR** le conseiller Gaétan Boulerice **ET RÉSOLU** à l'unanimité des conseillers présents **D'OCTROYER** le mandat au Groupe Accord pour la rédaction et la représentation pour la demande d'exclusion concernant la zone de quatre (4) hectares identifiés au plan d'urbanisme numéro 2015-258, **QUE** la facture soit acquittée à la firme retenue suivant la représentation du dossier à la C.P.T.A.Q., **ET QUE** cette dépense soit payée à même le budget de fonctionnement.

Vote des membres du conseil :				PROPOSEUR (P)	VOTE POUR (O)
#	INITIALES	NOM	INITIALES	ABSENT (A)	VOTE CONTRE (N)
# 1	A	Annie Lussier	O		
# 2	P	Gaétan Boulerice	O		
# 3	A	Claude Poissant			
# 4	O	Sylvain Seyer			
		Maire :			
		Maire suppléant :			
				ADOpte A L'UNANIMITE	√
				ADOpte A LA MAJORITE	
				REJETE	

**16-06-101 Demande d'appui à la CPTAQ pour la Ferme G.E.R. L'écuyer Inc. et abrogation de la résolution 15-07-119**

**CONSIDÉRANT QU'**une demande d'appui à la C.P.T.A.Q. a été déposée par Ferme G.E.R. L'écuyer Inc. à la municipalité de Saint-Édouard concernant les lots 3 993 211 et 3 992 800;

**CONSIDÉRANT QUE** Ferme G.E.R. L'écuyer Inc est maintenant propriétaire des lots concernés ;

**CONSIDÉRANT QUE** le morcellement de ferme doit, au préalable, être autorisé par la C.P.T.A.Q. ;

**CONSIDÉRANT QUE** la présente demande est conforme à notre règlement de zonage et de lotissement ;

**CONSIDÉRANT QUE** cette demande ne viendra pas affecter l'homogénéité agricole du milieu ;

**CONSIDÉRANT QUE** cette demande ne viendra pas créer d'inconvénients ou de contraintes ;

**IL EST PROPOSÉ PAR** Alain Poissant **ET RÉSOLU** à l'unanimité des conseillers présents **D'APPUYER** la présente demande auprès de la C.P.T.A.Q.

Vote des membres du conseil :				PROPOSEUR(P)	VOTE POUR (O)
#	INITIALES	NOM	INITIALES	ABSENT (A)	VOTE CONTRE (N)
# 1	A	Annie Lussier	O		
# 2	O	Gaétan Boulerice	P		
# 3	A	Claude Poissant			
# 4	O	Sylvain Seyer			
		Maire :			
		Maire suppléant :			
				ADOpte A L'UNANIMITE	√
				ADOpte A LA MAJORITE	
				REJETE	



No de résolution  
ou annotation

**GESTION DE LA BIBLIOTHÈQUE ET DE LA CULTURE**

**Comité de la bibliothèque et de la culture – La conseillère, Madame Annie Lussier**

- Absente
- La directrice générale mentionne que lors d'une réunion au Réseau Biblio de la Montérégie, la bibliothèque de la municipalité de Saint-Édouard a obtenu une « attestation de performance progression du nombre de prêts » avec un prix de 100 \$ pour organiser une activité ou pour faire l'achat de fourniture de bibliothèque.
- Le conseil municipal veut faire une mention « Féliciter madame Mylène Lavallée pour son beau travail ».

**GESTION DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION**

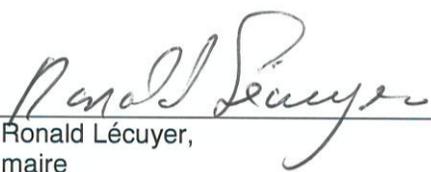
**Responsable de la gestion des technologies de l'information - La conseillère, Madame Annie Lussier**

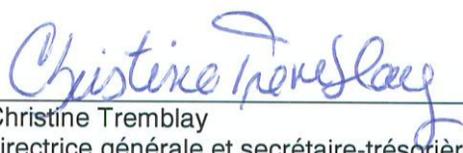
- Absente

**16-06-102 Levée de l'assemblée**

**II EST PROPOSÉ PAR** le conseiller Alain Poissant **ET RÉSOLU** à l'unanimité des conseillers présents **DE LEVER** la présente séance à 20 h 44.

Vote des membres du conseil :				PROPOSEUR (P)	VOTE POUR (O)
	A		O	ABSENT (A)	VOTE CONTRE (N)
# 1 Annie Lussier	A	# 5 Daniel Racette	O		
# 2 Gaétan Boulerice	O	# 6 Alain Poissant	P	ADOPTE A L'UNANIMITE	√
# 3 Claude Poissant	A	Maire :		ADOPTE A LA MAJORITE	
# 4 Sylvain Seyer	O	Maire suppléant :		REJETE	

  
 Ronald Lécuyer,  
 maire

  
 Christine Tremblay  
 directrice générale et secrétaire-trésorière



No de résolution  
ou annotation

